

PRIMELIN

- enquête de l'an 12

- chapelles 1813

- état de biens 1814

A
l'audience
de l'année
1814

Commune

des A

le 10

sur

Déguibien

line par

sept cents

il sept cents

Commune

l'année A

avec les plus

des humbles

et serviteurs

pourdon

revenu

17
Cout manque Excepté Primelin

Messieurs

J'ai l'honneur de vous féliciter que mrs Gramouet &
Gueyongar d'un deservant d'Esquibien, l'autre d'Audierne
Canton de Pont-croix se sont chargés de remplir cette année
La station de primelin, Esquibien & Audierne qui ont été
toujours même station.

Saint Primel & Le Selvon de la succursalle de la Commune
de primelin.

Il y a dans cette succursalle environ huit cent ames &
cinq cent Communians.

Les habitants de primelin desireraient avoir un second
Prêtre pour dire la messe à Saint Euzend pour leur
commodité & celle d'une grande partie de ceux d'Esquibien.
Moi après Goardon Nomme deservant de primelin par
Monsieur l'Evêque, ne du Primelin l'an mil sept cent
trente-huit, ma promotion au sacerdoce en mil sept cent
soixante-trois.

Il n'y a pas d'autre Prêtre dans cette Commune.

Il y a une chapelle domestique à Lezure en cette Commune
Mais nous ne savons point ou sont les propriétaires &
nous prie de croire celui qui a l'honneur d'être avec le plus
votre respect

Monsieur

Primelin le 26 pluviôse ou
le 16 Février au 12 de la République
1804

et autres humble,
obéissant serviteur
Goardon
deservant

4
Messieurs

outre L'eglise succursale; il y a Deux chapelles Dans la
Commune de primelin, saint eugene & en voges &
saint theodor Dans un état de dévotion & de pureté
que toute la Commune en général demande la
conservation & prie monseigneur l'évêque d'obtenir du
Gouvernement la permission, Liberté d'y Dire la
Messe & d'y faire l'office comme Dans l'ancien
temps & aussi prie de croire ceux qui ont l'honneur
d'être avec le plus profond Respect

Messieurs Vos très humbles & très
obéissants serviteurs
J. J. Gaudon & servent

Primelin 28 pluviôse ou
16 février au 12 de la
République 1804

J. J. Gaudon
mairie

M. Le Normant
ad. 18

J

jeumain 26^{mar}
1813

mi Signor mio

Je vous fais passer y-inclus Letot
Des chapelles De cette Commune
mes forces sont tombées, je me
Train comme je puis. Je vous
Souhaite une Bonne Santé
Et vous prie De me croire
Dans les Sentimens les plus
Respectueux

otre très
humble Pleur
Jollie & Co

Etat Des Chapelles De la
Commune De primelin
une Chapelle sous l'invocation
De St Hyeon.

le maître autel	Très beau
le lambri	très bien
au midi Du maître autel	
un autel Dedié à la Ste	
Pierge avec un Retable	Très beau
au nord Du maître autel	
l'autel De St Rozaire	
avec son Retable	beau
chaire à prêcher	Très bien
le toit	bien
les pitres	bien
la tour	Très belle

autre Chapelle appartenante aussi
à la commune

Sous l'invocation De Athéodore
martyr

L'autel ————— bien —————

le jubé ————— bien —————

Les Vitres ————— bien —————

le toit ————— En bonne Répa-
ration —————

Je Crois ces deux vieillards
à la Commune En soy de
quoi j'ai signé à primelin
Le 26 mars 1813.

J^e Jollie D^e

primelin 28^{juin} 1814

Monsieur le cher confrere

Les églises de cette Succursale ont tout perdu
Toutes les Rentes, fondations, Donations ont été
vendues, et rien n'a rentré jusqu'à présent.

agréz je vous prie, Mes sentiments D'estime
Et D'amitié

Jollie Pote

nom Dela paroisse	Biens ruraux	maisons	valeur capitale	produit annuel	rentes Restituées	rentes pour legs & Donations	rentes de Fondations
Primelin	néant	néant	néant	néant	néant	néant	néant

Primelin
Primelin
Primelin
Primelin
Primelin
Primelin